

Edito :

Le Comité Syndical espère que vous avez passé d'excellentes vacances et que le retour aux « obligations » professionnelles et scolaires s'est bien déroulé pour les grands et les moins grands !

Vos syndic retrouvent également leurs dossiers et des espaces verts particulièrement touchés par la chaleur et le manque d'eau de ces dernières semaines.

L'aspect global de notre cadre de vie est actuellement un peu moins vert, mais soyons patients, la nature reprendra bientôt le dessus. Souhaitons tout de même que nous n'ayons pas à subir un changement trop brutal de la météo et des épisodes climatiques trop violents.

En début d'année, nous avons émis le souhait de maintenir tous ensemble un état d'esprit de cohésion pour conserver la qualité de vie et le bon voisinage dans notre résidence. Souhaitons que cet état d'esprit perdure et que les principales valeurs de Respect et de Solidarité ne s'affaiblissent jamais et génèrent toujours plus d'échanges et de contacts cordiaux entre nous tous.

A ce titre, nous saluons nos voisins les plus anciens et les assurons de notre soutien en cas de difficultés.

N'oublions pas qu'ils ont connu la résidence à son origine, il y a 40 ans et que nombre d'entre eux l'ont administrée avant nous et pour nous, avant de nous en transmettre les clés. Comme eux, nous devons également confier bientôt à d'autres « les responsabilités » de cette communauté, pour qu'à leur tour ils participent au fonctionnement de notre association.

LES MOUVEMENTS DANS LA RESIDENCE .

Cette année, plusieurs maisons ont changé de propriétaires :

- 3, rue des pinsons
- 6, rue des pinsons
- 3, rue des roitelets
- 13, rue des tourterelles



**Le Comité Syndical souhaite la bienvenue
à ces nouveaux propriétaires !**

Vous trouverez ci-dessous, quelques informations sur la vie de la résidence

COMMISSION ESPACES VERTS - CADRE DE VIE

Entretien des espaces verts :

Notre prestataire (entreprise VIBERT-Paysages) fait son travail avec des matériels performants et des personnels compétents, mais des écarts peuvent toutefois survenir lors de certaines activités (tonte, taille,), et nous lui signalons de suite afin de maintenir une qualité de service la meilleure possible.

Mais pour avoir connu par le passé d'autres prestataires, nous pouvons vous assurer que VIBERT-Paysages est un bon partenaire et qu'à ce titre, le Comité Syndical lui renouvellera sa confiance pour l'exercice 2017.

Haies privées :

Elles participent à l'image de marque de la résidence et il est important d'en conserver la nature végétale.

Mais certaines d'entre-elles sont fatiguées par le temps, ou « oubliées » par leurs propriétaires qui, face à la difficulté de les entretenir reportent la taille à une autre fois !

Et plus le temps passe, plus il devient difficile de s'en occuper, plus dangereux aussi si la hauteur n'est plus maîtrisée.

Elles débordent également en largeur et, de fait, empiètent parfois sur les places de parking mitoyennes ou dans les sentes

Cette année, nous avons sollicité les propriétaires, et nous les remercions d'avoir fait le nécessaire.

Leurs voisins doivent également être satisfaits d'avoir ainsi retrouvé un peu d'espace pour stationner !

Protection des parties communes :

Comme pour le bassin de retenue de la rue des mésanges, le Comité Syndical fera installer un poteau amovible (avec cadenas) à l'entrée de l'aire de loisirs. Ceci évitera d'avoir la surprise de constater la présence de véhicules sur ces surfaces sans en avoir été informé au préalable.

Nous rappelons, à ce titre, que si un propriétaire envisage de réaliser des travaux et que pour ce faire, il devra emprunter les parties communes pour intervenir chez lui, qu'il doit en informer au plus tôt le Comité Syndical.

Les syndics pourront le conseiller de certaines modalités (constat avant travaux, période d'intervention, accès, ...).

BON VOISINAGE

Nous remercions les personnes concernées d'avoir préservé les placettes et autres parties communes.



COMMISSION TECHNIQUE

Réparation du collecteur des eaux pluviales de la rue des tourterelles :

L'événement majeur de cette année aura été la remise en état d'un tronçon de collecteur des eaux pluviales détérioré sur environ 2,00 mètres à une profondeur d'environ 4,00 mètres.

Après des débuts de chantier perturbé par la pluie, et ensuite une défaillance du sous-traitant terrassement, le collecteur a été réparé et remis en service.

COMMISSION COMMUNICATION

Le site de l'AFUL évolue en permanence pour y intégrer plus d'informations et de plans utiles aux propriétaires.

Prenez le temps de le visiter : <http://www.ifulpatios.fr/>

Bienvenue sur le site de la résidence LES PATIOS
(Hébergé chez OVH jusqu'au 22 avril 2018)

ORGANISATION La Vie aux PATIOS INFOS PRAT. PLANS **ACCES PRIVE**

TERMINÉS :

- Fuite d'eau rue des tourterelles SAUR le 01/02/2016
- Réhabilitation parkings VIBERT le 07/04/2016
- Entretien des réseaux EU et EP EAV le 13/04/2016
- Réparation canalisation EP rue des tourterelles DECOFOR du 20/05 au 05/07/2016

EN COURS ou A VENIR :

- Entretien des espaces verts (du 1er janvier au 31/12/2016)
- Entretien lampadaires (en oct. 2016)

parcels privés
parcels communes
sentiers piétons

Cliquez sur l'image pour l'agrandir !

NOUVEAU!

- Pour consulter les limites de propriétés : [cliquez ici >>>](#)
- Appel de fonds n°3/3 : à régler pour fin septembre 2016

Nota :

Le code d'accès à la page « **ACCES PRIVE** » vous sera communiqué en adressant un mail à : ifulpatios@yahoo.fr

Le contenu de cette page ne concerne que les propriétaires des Patios. On y trouve essentiellement :

- les statuts et le Cahier des Charges,
- les procès-verbaux des Assemblées Générales

COMMISSION SECURITE

Aucun événement important n'est à déplorer si ce n'est les déclenchements intempestifs de certaines alarmes.

Pensez, si vous en avez la possibilité, à informer votre voisinage de vos absences et/ou à laisser des clés (voiture et maison) chez une personne de votre choix.

COMMISSION TRESORERIE

Collecte du dernier appel de fonds :

Merci de procéder **DANS LES DELAIS** à vos règlements et de privilégier dans la mesure du possible les règlements par VIREMENT (sans omettre de préciser les coordonnées de l'émetteur).

Les trésoriers vous remercient par avance !!!
